

BAJOMAG'

Le magazine des Bagnoletaises et des Bagnoletais | Numéro 93 - septembre 2024



DOSSIER p. 14

L'école au cœur des priorités

Actualités

Bagnolet mise sur les énergies
renouvelables

Page 11

Évènement

Un forum pour rencontrer
les associations

Page 12

Big up

La rue Paul-Bert dessinée
par les enfants

Page 23

Forum des associations

Samedi 14 septembre 2024

Parc Josette-et-Maurice Audin

13h > 17h : démonstrations et restitutions d'ateliers

17h > 19h : programmation d'artistes bagnoletais

19h > 21h30 **BAL POP'**

VILLE-BAGNOLET.FR

Bagnolet



Chères Bagnoletaises
Chers Bagnoletais,

Depuis plusieurs mois, notre pays traverse une situation quelque peu étonnante.

À la décision jupitérienne de dissoudre l'Assemblée Nationale en juin dernier, a suivi une situation inédite avec un gouvernement démissionnaire gérant les affaires courantes, et parfois un peu plus.

À l'heure où ce numéro de septembre est encore en rédaction, la fumée blanche n'a pas été aperçue rue du Faubourg Saint Honoré.

Quelle que soit la nouvelle équipe gouvernementale qui arrivera aux responsabilités, le message que les Françaises et les Français ont envoyé devra être entendu.

À Bagnolet, cette séquence « suspendue » doit constituer un apprentissage collectif du faire ensemble.

Face à l'adversité et aux périls que constituent à l'échelle nationale les errements d'une politique gouvernementale finissante et le risque d'une gouvernance d'extrême droite, même localement, la seule voie est celle de l'union.

La période estivale a, heureusement, aussi été l'occasion de se retrouver autour de valeurs porteuses d'espérance.

Les jeux olympiques et paralympiques ont permis de nous retrouver pour célébrer le sport. Autour des exploits sportifs, de l'équipe de France comme des équipes étrangères, nous avons pu communier de manière fraternelle.

À Bagnolet, la Ville a fait le choix de proposer à de nombreux Bagnoletais, par l'entremise de ses centres de quartiers et des associations sportives de la ville, d'assister à cet événement planétaire.

La Ville a aussi organisé de nombreuses activités au cours de la période estivale. BajoPlage a été une nouvelle fois couronné de succès cette année avec une fréquentation qui ne s'est pas démentie. Les séjours d'été, mini-séjours et centres de loisirs ont aussi été autant d'occasions de découvrir de nouvelles activités, de s'émerveiller et de s'épanouir dans la rencontre avec l'autre.

La période estivale est aussi pour la Ville l'occasion de préparer la rentrée scolaire. Cette année, vous le découvrirez dans les pages qui suivront, près de 1.7 million d'euros a été investi dans le patrimoine scolaire. Ces investissements records sont le reflet de la priorité que j'ai souhaité pour l'éducation.

Dès juin dernier, les budgets dont disposent les enseignant.e.s en cette rentrée ont été revalorisés leur permettant d'acheter, au plus proche de leurs besoins, les fournitures nécessaires pour leurs élèves. Certain.e.s avaient déjà cette pratique, nous l'avons étendu à toutes les classes de la ville en donnant des moyens supplémentaires.

Je ne méconnais pas que, dans certaines classes, des listes de fournitures devant être achetées ont quand même été distribuées. Sans chercher des responsabilités ici ou là, je le redis clairement : chaque classe a vu sa dotation augmentée pour que la promesse d'une école pleinement gratuite soit tenue. La ville est au rendez-vous en mettant les moyens nécessaires à disposition, à chacun désormais de s'assurer que cet engagement soit tenu !

À chacune et chacun, aux élèves bagnoletais, à leurs enseignant.e.s comme à leurs parents, je souhaite une belle rentrée et fais le vœu que cette année scolaire qui s'ouvre soit pour toutes et tous synonyme de rencontres enrichissantes et épanouissantes et de réussites individuelles et collectives.

Fidèlement,
Votre Maire,
Tony DI MARTINO

SOMMAIRE

4 | 📷 Instant Bajo

6 | 📷 Passage de la flamme à Bagnolet

8 | 📄 Actualités

- Coup d'envoi de la rénovation urbaine aux Malassis
- Le Pôle Gallieni passe au vert
- Les cuisiniers solidaires à Bagnolet
- Un programme d'Activité physique adaptée au CMS
- Bagnolet mise sur les énergies renouvelables

12 | 🌟 Évènement

Un forum festif pour rencontrer les associations bagnoletaises!

14 | 📁 Dossier

L'école au cœur des priorités de la ville

22 | 📖 Big up

- Une œuvre de Kandinsky prend vie au parc départemental Jean-Moulin / Les Guilands
- La rue Paul-Bert dessinée par les enfants

24 | 🌿 Cadre de vie et propreté

26 | 📅 À vos agendas

28 | 🗣 Tribunes

30 | 🌟 Gens d'ici

- Chercher le sens

31 | 📌 Infos pratiques



13 juillet 2024.
Le feu d'artifice fait scintiller Bagnolet.

© Lucile Jean



Conservatoire de danse.
«Connexion 6» a fait danser les Bagnoletais.



Bajo Plage.
Moments agréables dans les bassins installés en juillet.

© Arthur Hervé



CNES.
Création et lancement de fusées à eau au programme avec les centres socioculturels.

© Arthur Hervé



L'été au parc, apéro-concert.
«Idelis» a amené l'été cubain au parc Audin.



Terrain d'envol, festival du Samovar.
Benjamin Akanni s'est distingué et remporte le prix du jury de 1000 euros offert par la Ville.



Centenaire.
Madame Chonavel, Maire Honoraire, a fêté ses 100 ans!

© Lucile Jean



Château de l'Étang.
Présentation des œuvres réalisées par l'accueil de loisirs maternelle Henri-Wallon durant l'année.



Ciné sous les étoiles.
Projection du film *Rasta Rockett* au parc Audin.



Convivialité.
Les quartiers du Plateau et des Malassis fêtent ensemble cette fin d'année scolaire.



Ludique.
De nombreuses animations proposées à la fête du quartier Centre-Sud.



Commémoration.
Faire devoir de mémoire des crimes racistes et antisémites de l'État français lors de la Seconde Guerre mondiale.

© Benoitte Fanton

Billet
de la **rédiac'**

Une rentrée solidaire

Un élève scolarisé en Île-de-France entrant en classe de sixième doit prévoir en moyenne 265,47 euros pour sa liste de fournitures, soit 42,01 euros de plus que la moyenne nationale qui s'établit à 223,46 euros. Cet écart représente une différence de 19% pour les parents franciliens. Afin d'alléger la facture des familles, la Ville avait offert, comme elle le fait depuis déjà plusieurs années, à chaque élève Bagnoletais passant en sixième une calculatrice ou dictionnaire lors d'une cérémonie organisée le 14 juin dernier dans la salle municipale de l'Hôtel de Ville. Cette aide est d'autant plus importante que les calculatrices comme dictionnaires accompagneront ces élèves pendant l'ensemble de leurs études secondaires. La Ville a également doté de fournitures scolaires les écoles élémentaires de la commune qui les distribueront en fonction des besoins des élèves. De son côté, le Département a mis en place le dispositif «Chèque réussite» destiné aux élèves entrant en classe de sixième dans un collège public de Seine-Saint-Denis pour acheter des biens scolaires: fournitures, livres, équipements numériques et biens scolaires. Le Chèque réussite est une aide de 200 € sans condition de ressources. Les demandes du Chèque réussite s'effectuent du 10 juin au 15 novembre 2024 en se connectant sur la plateforme chequereussite.seinesaintdenis.fr. Le Chèque réussite est accepté dans les commerces partenaires jusqu'au 30 juin 2025.



PAROLE DE



Mona Bellil
Conseillère municipale
en charge des Sports

«Comme la ferveur populaire est belle quand les Bagnoletais ont la chance de vivre un événement aussi historique que le relais de la flamme Olympique! Car vivre les Jeux, c'est aussi vivre la liesse qui les entoure. Si au départ rares étaient celles et ceux animés par la passion de la flamme, ils se sont tous rapidement pris au jeu, conscients de l'importance de ce projet historique et fédérateur. Engouement bouillonnant, promesse tenue et pari réussi pour le rayonnement des sports à Bagnolet! Nous avons réussi à accueillir sur notre territoire, non sans un acharnement forcené, le relais de la flamme olympique. Bien sûr, à événements exceptionnels, mesures exceptionnelles. À cet égard, la Ville a œuvré pendant des mois pour limiter les restrictions de circulation ou de stationnement d'usage, qui n'ont été in fine que des péripéties minimales en comparaison avec la fierté et la chance de pouvoir vivre les Jeux à domicile. Le 25 juillet dernier, plus d'une vingtaine de porteurs se sont relayés à Bagnolet, flamme olympique en main. Entrant par le quartier de La Noue, ils ont emprunté, sous les applaudissements d'une foule d'admirateurs, de nombreuses rues bagnoletaises. Quelle fierté d'avoir mené ce projet jusqu'aux marches de l'Hôtel de Ville, après d'après négociations! Pour prolonger le plaisir, la Ville a organisé une battle de breakdance afin de rendre hommage à cette discipline érigée en sport olympique pour la première fois dans l'histoire des jeux. Un héritage qui se prolongera dans le développement d'infrastructures sportives, notamment avec la future piscine des Malassis qui accueillera une partie du bassin olympique où Léon Marchand et Summer Mcintosh ont brillé. »



Rénovation urbaine

Coup d'envoi de la rénovation urbaine aux Malassis

La requalification urbaine de la dalle Thorez a débuté cet été par les travaux de démolition du stade des Malassis. Un nouveau stade, plus moderne, y sera construit ainsi qu'une piscine et un dojo à proximité immédiate.



C'est le premier acte opérationnel de l'un des plus importants programmes de rénovation urbaine de France, dont le montant global s'élève à 127 millions d'euros sur les secteurs de la dalle Thorez et de la dalle de La Noue, à Montreuil et à Bagnole. Ce projet prévoit notamment la reconstruction et la réhabilitation d'équipements publics au service de la population: une nouvelle piscine, un nouveau centre socioculturel, un nouveau dojo, un nouveau conservatoire, et la réhabilitation du gymnase Maurice-Baquet. Dans l'ordre, c'est d'abord le nouveau stade qui sera livré (février-mars 2025), puis le dojo (octobre-novembre 2025), et enfin la piscine (mars-avril 2026). Le nouveau stade prévoit la reconstruction d'un anneau d'athlétisme de 200 mètres doté de trois couloirs, la construction d'une piste de 60 mètres avec bac de réception de saut en longueur pour les usages scolaires, la construction d'un terrain multisports en synthétique 40x20m avec à chaque extrémité du terrain une zone de basket 3x3m.

Des fouilles archéologiques préventives seront réalisées mi-octobre sur le site avant le démarrage du chantier de construction. Le coût total de l'équipement est de 22,29 millions d'euros TTC pour les travaux, auxquels s'ajoutent 3,45 millions d'euros TTC d'études, dont environ un tiers pour la partie terrain et dojo.

Programmation partie piscine: un bassin sportif 25 m, 6 couloirs, profondeur 2 m (issu du réemploi du bassin provisoire de Paris La Défense Arena des Jeux de Paris 2024), un bassin d'apprentissage de 150 m², un splashpad de 50 m² et un solarium et de jeux d'eau extérieurs.

Programmation partie salle de combat: une salle de sports de contact avec deux tapis de lutte sur 230 m² et un tatami sur 120 m², et une salle de musculation de 80 m².

Danser pour se souvenir

Dans le cadre du NPNRU en cours sur le secteur des Malassis, Est Ensemble organise une restitution d'ateliers chorégraphiques menés par la compagnie O'delà avec les habitants. Ces ateliers, ouverts à tous à partir de 7 ans, permettent aux habitants de redécouvrir l'histoire du concours chorégraphique de Bagnole. Un ballet pour demain. Pour participer à ce projet, qui débutera sur la dalle Thorez le mercredi 11 septembre, il suffit de s'inscrire en scannant le QR code ci-contre. Le début du projet aura lieu le mercredi 11 septembre, de 18h à 21h, sur la dalle Thorez. «Le P'tit Bal», une restitution des ateliers, aura lieu le samedi 21 septembre à partir de 16h sur la dalle Thorez. Les habitants pourront également s'informer sur le projet de requalification urbaine de la dalle.



Nature en ville

Le Pôle Gallieni passe au vert

Le projet de végétalisation du Pôle Gallieni a été mené à bien par la Ville en lien avec Est Ensemble, l'agence paysagiste Coloco et avec la participation active des habitant.e.s.



Ce projet est l'aboutissement de plusieurs mois de travail rythmés par des concertations avec les habitants et des plantations citoyennes avec la participation active d'enfants de la commune. En octobre 2023, des jardinières fabriquées par les agents de la Ville avaient été posées sur les quais de la gare routière RATP. Ces jardinières avaient été plantées en novembre dernier par des élèves de CM1 de l'école Paul-Langevin, encadrés par les agents du service des espaces verts de la Ville. En mai dernier, de nouvelles plantations citoyennes ont permis de garnir d'arbustes et de fleurs les six pieds d'arbres nouvellement plantés par Est Ensemble dans le cadre du plan «20 000 arbres pour le climat». Le montant global du projet s'élève à 95 000 euros et a été financé par Est Ensemble, dont 24 500 euros ont été subventionnés par la Région dans le cadre de la démarche «Retour de la nature en ville». La Ville, elle, s'est engagée à fournir les arbustes, les bulbes et les vivaces. Le 9 juillet dernier, le projet a été inauguré en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnole et d'élus de la Ville.

Requalification urbaine de la Porte de Bagnole

Des bacs en corten avec des palmiers, des yuccas, des stipes aux cheveux d'anges et d'autres plantes adaptées au climat local ont été installés à cette occasion. La végétalisation du Pôle Gallieni préfigure le projet de requalification urbaine de la porte de Bagnole porté depuis plusieurs années par la Ville de Bagnole, la Ville de Paris, Est Ensemble et depuis octobre dernier par la Métropole du Grand Paris. Ce projet vise à restructurer l'échangeur routier afin de reconstruire un quartier de ville accessible, apaisé, et affranchi du bruit et du niveau de pollution actuel. Le 4 juillet dernier, un projet partenarial d'aménagement (PPA) a été adopté par la Municipalité avant sa signature prochaine par les différents partenaires: l'État, la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris, Est Ensemble, l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) et l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF). Ce document majeur favorisera la réalisation d'opérations d'aménagement, notamment les études techniques.

PAROLE DE



Valérie Bille
Conseillère municipale en charge de la Politique de la végétalisation

« Entrer dans la ville par la porte de Bagnole est une expérience qui donne le ton sur les défis que la commune est en train de relever pour devenir plus végétale et plus respirable. Végétaliser les villes est une question majeure pour aider à supporter le changement climatique en cours et en particulier les canicules estivales. Il en va de la santé de tou-te-s. Planter des arbres dans des fosses de tailles adaptées partout où cela est possible est une priorité, à Bagnole, comme dans toutes les villes devenues au fil du temps trop minérales. Dans le cadre du Plan arbres d'Est Ensemble, c'est 1200 arbres qui seront plantés sur la commune, dans les parcs, le long des rues, grâce au travail de recensement des fosses mené par la direction des services des espaces verts. Lorsque les fosses sont techniquement impossibles à creuser, il existe malgré tout des solutions de végétalisation: plantation en bac d'espèces végétales adaptées, plantation en pieds d'arbres, murs végétaux, etc. L'action menée avec les habitants sur le Pôle Gallieni est la preuve qu'il est possible d'améliorer l'existant, en attendant l'ambitieux projet de réaménagement de la porte de Bagnole souhaité par tou-te-s. »



Solidarité

Les cuisiniers solidaires à Bagnolet



Le 7 août dernier, l'association Cuisiniers solidaires était présente à La Noue, pour proposer des ateliers aux accueils de loisirs et aux centres socioculturels en lien avec le Secours populaire de Seine-Saint-Denis. Les actions menées par Cuisiniers solidaires visent à réduire le gaspillage alimentaire tout en renforçant les liens sociaux, notamment dans les Quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Pour cela, l'association a récupéré les produits alimentaires bio non utilisés lors de la préparation des repas destinés au Village olympique dans les cuisines centrales de Sodexo, prestataire du comité d'organisation des JOP 2024. Ces produits ont ensuite été mis à disposition pour cuisiner de nouveaux repas avec la participation des jeunes des accueils de loisirs et de centres socioculturels. À cette occasion, une cuisine mobile a été installée et un « vélo jus », un appareil ingénieux qui permet de concevoir des smoothies en pédalant, a permis aux enfants et aux familles de se familiariser à une cuisine simple et durable.

Santé

Un programme d'Activité physique adaptée au CMS

Le Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS) met en place un programme d'Activité physique adaptée (APA) à partir du vendredi 4 octobre 2024. Ce programme sera animé par MooveToi, une société de l'économie sociale et solidaire qui conçoit et encadre des programmes et des événements d'Activité Physique Adaptée (APA) ludiques et innovants en Île-de-France à destination de personnes ayant des besoins spécifiques. À Bagnolet, ce programme qui s'étale sur huit mois, à raison d'une séance hebdomadaire le vendredi de 10h à 11h, s'adresse aux personnes en situation de surpoids ou d'obésité, notamment certaines personnes atteintes de maladies chroniques comme le diabète. Cette démarche vient en complément des consultations et des actions de prévention menées par la diététicienne du Centre municipal de santé Elsa-Rustin. Ces séances existaient déjà l'an dernier avec une participation payante.

Cette année, la nouveauté est que le programme est entièrement gratuit grâce à un financement alloué dans le cadre du contrat de ville d'Est Ensemble. « Les activités proposées sont conçues et encadrées par des enseignants en Activité physique adaptée. Ce sont des séances axées sur le renforcement musculaire, l'équilibre ou le cardio. Ces séances sont adaptées en fonction de l'état de santé de chacun. », souligne Sterenn Poulhes, enseignante en Activité physique adaptée et co-fondatrice de MooveToi.

+ D'INFOS :

Pour vous inscrire, contacter :

07 56 82 06 70

MooveToi sterenn@moovetoi.fr

Nature en ville

Bagnolet mise sur les énergies renouvelables

À l'appui de son plan de transition 2024-2030, la Ville poursuit son engagement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et augmenter la part d'énergies renouvelables produites localement. Ainsi, le conseil municipal du 4 juillet dernier a défini des zones d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAE nR) sur la commune. Tout au long de cette démarche, un accompagnement a été assuré par Est Ensemble et l'Agence Locale de l'énergie et du climat – Maîtrisez votre énergie (ALEC-MVE) afin d'assurer notamment la cohérence des propositions avec le plan climat air énergie territorial (PCAET) d'Est Ensemble. À l'issue de cette réflexion, les principales sources d'énergies renouvelables identifiées sur la commune sont : la géothermie de surface (utilisation de la chaleur du sous-sol), l'énergie solaire, la biomasse (bois) à travers le réseau de chaleur urbain de la société de distribution de chaleur de Bagnolet (SDCB), et la récupération de la chaleur fatale. Cette technique, encore très largement sous-exploitée, consiste à récupérer la chaleur produite par des industries et certains services comme les centres de données.

Aides au financement

Les zones retenues par les services préfectoraux, pourront bénéficier d'aides au financement des projets. À terme, les zones d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAE nR) permettront d'identifier au niveau local les zones dans lesquelles l'intégration de dispositifs d'énergies renouvelables sera a priori accueilli favorablement. Ces derniers seront amenés à se multiplier compte tenu des évolutions réglementaires en matière d'urbanisme imposant le recours croissant aux énergies renouvelables.



La production annuelle des 3 centrales photovoltaïques installées sur le bâti de la Ville (école Joliot-Curie et Hôtel de Ville) s'élève à 85267kWh en 2023, l'équivalent de la consommation annuelle de 34 logements.

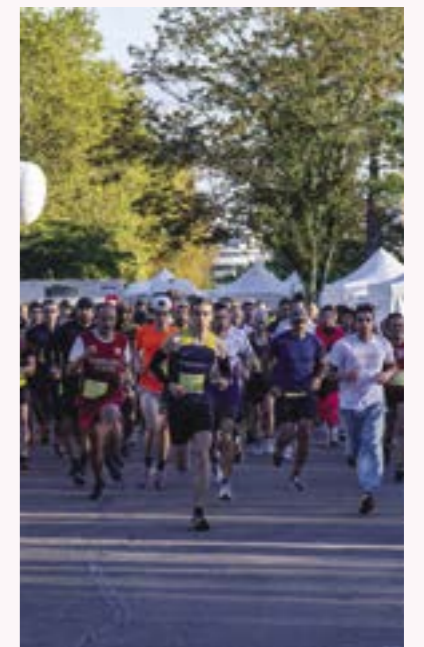


EN BREF

Trail des Hauteurs



Les inscriptions au Trail des Hauteurs sont ouvertes! Cette année, la 3^e édition se déroulera le dimanche 13 octobre et la course passera sur la commune. Les distances seront les mêmes que l'année dernière : 28 km, 14 km, 5 km et deux mini trails de 1 et 2 km pour les plus jeunes.



Rénover votre logement

Vous êtes copropriétaire ou propriétaire d'une maison ou d'un appartement et vous souhaitez rénover votre logement ou votre copropriété? L'ALEC-MVE vous propose des réunions d'information animées par des conseillers de France Rénov. Les prochaines réunions se tiendront à l'Hôtel de Ville (salle 625) le 18 septembre de 18h à 21h pour les particuliers/maisons individuelles (environ 15 places disponibles) et le 13 novembre de 18h à 21h pour les appartements et copropriétés (environ 15 places disponibles). L'inscription est obligatoire auprès des services de la Ville : direction.nature-en-ville@ville-bagnolet.fr ou de l'ALEC-MVE, 01 42 87 99 44, contact@agence-mve.org. L'ALEC-MVE propose également des réunions d'information en visioconférence.



Vie associative

Un forum festif pour rencontrer les associations bagnoletaises !

Le Forum des associations se déroulera le samedi 14 septembre au parc Josette-et-Maurice-Audin. Une occasion pour les habitants de rencontrer une centaine d'associations qui proposent des activités sur la commune.

C'est l'évènement phare de la rentrée. Le Forum des associations organisé par la Ville est l'occasion pour les habitants de découvrir l'ensemble des activités proposées par les acteurs associatifs pour tous les âges et tous les publics. La vie associative est au cœur de la relation avec les habitants, grâce à un tissu riche, dense et varié. Ainsi, la Ville compte 189 associations dont le siège est implanté sur la commune. Ce tissu associatif permet à chacun de trouver une activité qui lui correspond. Les associations proposent un large panel d'activités : sports, loisirs, culture, solidarité, environnement. À Bagnolet, les différentes associations sportives proposent un grand nombre d'activités comme du tir à l'arc, de la plongée sous-marine, de la voile, ou encore des arts martiaux méconnus.

Un bal populaire pour clore le Forum

La ville compte également de nombreuses initiatives solidaires. Des associations historiques, à portée nationale, ont une antenne locale à Bagnolet, comme le Secours populaire, Emmaüs ou Les

Restos du Cœur. Chaque année, de nouvelles associations sont créées comme celle lancée par Jordan Meunier, installé depuis quatre ans à Bagnolet et professionnel de freestyle football, une discipline artistique et sportive qui consiste à réaliser des figures à l'aide d'un ballon de football. Son association « La street football academy » propose des stages et des shows. Le champion sera présent lors du Forum des associations pour des initiations et des démonstrations. Une centaine d'associations seront présentes dès 12h au parc Josette-et-Maurice-Audin pour répondre aux questions des habitants : fonctionnement des activités, modalités de paiement, aides possibles, créneaux horaires, et enregistrer les inscriptions. Tout au long de la journée, de nombreuses associations proposeront des démonstrations et des initiations sur scène, mais aussi sur leurs stands respectifs, d'autres une buvette et de la restauration sur place. Les conseils de quartier et les centres socioculturels seront également présents lors du Forum des associations. Un bal populaire clôturera le Forum à partir de 19h jusqu'à 21h.

Démonstrations, initiations et animations

Petite scène à partir de 13h

- Vō-Viêt Nam (Alsace de Bagnolet), Tao (Siu Lam Academy)
- Boxe (Top Rank)
- Défilé et chants berbères (ACFKB)
- Zumba (Lovely Dance)
- Clowns enfants/ados (Le Samovar)
- Foot freestyle (Street Football Academy)
- Capoeira (Alsace de Bagnolet)
- Judo (Alsace de Bagnolet)

Grande scène à partir de 14h50

- Salsa (Move and Art)
- Hip-hop (Move and Art)
- Chansons et poèmes chantés (Revue desseins)
- Danse et musique africaine (Jocus)
- Guitare et flûte traversière (Conservatoire slave de musique)
- Beatbox (Harmonies itinérantes)
- Chorale (Compagnie Hella Hello)

Programmation d'artistes bagnoletais de 17h à 19h

- Prodiges / MarioDje / Saaro / Bajoliwood

Bal populaire de 19h à 21h30

- Groupe le bal des Martines

Les animations sur les stands

- Sensibilisation changement climatique (Agence parisienne du Climat)
- Initiation violon (Violon d'Ingres)
- Bricolage écoresponsable (Collectif Les Pernelles)
- Coloriage géant (Douze Douze)
- Ateliers initiation clown (Le Samovar)
- Initiation couture (EBE Caps comme Noue)
- Ateliers massage (Renaissance)
- Initiation tir à l'arc (Compagnie d'arc de Bagnolet/Belleville)
- Panna foot (Street Football Academy)
- Quiz enfants/adultes (Don du sang)
- Déambulation de clowns (Linec Tacoche)



1,5 million d'euros

C'est le montant total des subventions de la Ville aux associations pour l'année 2024. La Ville réaffirme ainsi son soutien au tissu associatif local

Une aide départementale pour les élèves de 5°

Le Pass sport 5° s'adresse aux élèves des collèges publics de Seine-Saint-Denis. Cette aide départementale de 100 euros, est disponible sous forme de e-pass et permettra aux élèves de s'inscrire dans les clubs et associations sportives du Département, partenaires du dispositif. Pour l'obtenir, rendez-vous, jusqu'au 15 novembre 2024 sur la Plateforme de Pass Sport 5°

• d'info : pass-sport-5eme.seinesaintdenis.fr
téléchargeable également sur les stores Android et IOS.



L'école au cœur des priorités de la ville

La Municipalité poursuit son soutien massif à l'école publique : rénovation du patrimoine bâti des écoles et de ses aires de jeux, végétalisation des cours d'école, renforcement du Programme de réussite éducative (PRE), soutien financier à la Caisse des écoles, pérennisation de la Cuisine centrale. Cet été, les travaux de rénovation des écoles se sont poursuivis pour un montant de près de 1,7 million d'euros pour assurer de meilleures conditions aux enfants, au personnel et aux familles. La végétalisation des cours d'école, l'une des priorités de la Ville, se traduit cette année par la débitumation de la cour d'école Henri-Wallon pour laquelle une enveloppe de 300 000 euros est consacrée.

Cette rentrée scolaire marque également l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement concernant la réservation des activités périscolaires. Cette modification, qui permet une plus grande souplesse des réservations, a été décidée suite à une concertation menée tout au long de l'année avec les parents d'élèves. Enfin, le 4 juillet dernier, le Conseil municipal a adopté une charte de l'Agent territorial spécialisé des écoles Maternelles (ATSEM). Ce document vise à clarifier les missions de ces agents afin d'assurer un service de qualité au bénéfice des enfants fréquentant les écoles maternelles du territoire.

Éducation : la ville sur tous les fronts



La ferme école maternelle Henri-Barbusse est financée par la Caisse des écoles.

La Ville poursuit ses investissements dans l'école publique et réaffirme la priorité donnée à l'éducation. La Municipalité a, comme chaque année, réalisé de nombreux travaux dans les dix-neuf écoles de la Ville pendant la période estivale. Ces travaux de rénovation s'inscrivent sur le long terme et sont programmés dans le cadre du Programme pluriannuel d'investissement (PPI) qui a été voté par la Municipalité et qui prévoit une rénovation progressive des écoles sur la période 2022-2028. En complément de la rénovation des écoles, la Ville investit dans la réussite éducative des élèves et met en œuvre une dotation de fournitures scolaires gratuites en faveur des élèves.

Restauration scolaire

La restauration scolaire est également une préoccupation majeure de la Municipalité. La Ville poursuit ses investissements afin de pérenniser la Cuisine centrale et un service municipal de res-



tauration garant d'une alimentation de qualité et durable. Chaque jour plus de 3000 repas sont préparés à la cuisine centrale dans le respect des normes d'hygiène européennes et en stricte application des recommandations de qualité et de grammage établies par la Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (EGALIM). Depuis trois ans, la Ville propose aux familles une option quotidienne de menu végétarien aux élèves.

Une charte pour les ATSEM

Dans la continuité du travail mené sur la réforme des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), la collectivité a élaboré une charte de l'ATSEM qui contribue à une reconnaissance de ces agents qui jouent un rôle important auprès des enfants scolarisés en classe de maternelle. La Ville assure le recrutement des ATSEM qui apportent chaque jour leur soutien aux équipes enseignantes pour les activités pédagogiques. La «Charte de l'ATSEM» a été le fruit d'un dialogue avec les agents afin de garantir un service de qualité au bénéfice des enfants fréquentant les écoles.

Accompagnement scolaire

Chaque année, à partir du mois d'octobre, les centres socioculturels de la Ville mettent en place un accompagnement scolaire pendant les temps périscolaires à destination des élèves du CP jusqu'à la Terminale. Ce dispositif comprend principalement de l'aide aux devoirs encadrée par des diplômés d'un bac+2, mais aussi des ateliers à dimension éducative comme des échecs ou du théâtre. Les familles et les élèves intéressés par l'accompagnement scolaire peuvent s'adresser au centre socioculturel le plus proche de leur domicile.

Colos apprenantes : apprendre en vacances !

Le dispositif «Vacances apprenantes» a été mis en place en 2020 suite aux périodes de confinement et vise à encourager le départ

d'enfants en séjours de vacances comportant une dimension sociale, culturelle et éducative. Pendant ces séjours, les enfants peuvent participer à des ateliers pédagogiques, des sorties culturelles, des activités sportives, etc. Ces séjours sont encadrés par des animateurs qualifiés et offrent aux enfants une expérience enrichissante et divertissante. Cet été de nouveaux séjours ont été organisés dans le cadre du dispositif «Colos apprenantes».

Le PRE : un projet pour la réussite éducative

Le Programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif co-financé par l'État et la Ville (par le biais de la Caisse des écoles). Il vise à accompagner dès l'enfance les jeunes présentant des signes de fragilité qui impactent leur scolarité. L'action du PRE repose sur une approche globale qui répond aux difficultés ren-

contrées par les enfants en plaçant la famille au centre du dispositif et amène les différents acteurs du champ éducatif à coopérer ensemble au service de la réussite des usagers du service. Il s'agit de permettre aux enfants de suivre dans les meilleures conditions possibles leur parcours scolaire afin d'envisager un projet d'avenir. Les enfants/ados et leurs parents sont orientés par l'Éducation nationale, les services, les associations et les institutions du territoire. Le PRE est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui accompagne, chaque année, plus de 150 enfants et leurs parents. Les actions proposées favorisent et la réussite scolaire des enfants. Le PRE est situé à l'Hôtel de Ville et joignable au 01 49 93 66 10.

265 000 €

C'est le montant de la subvention votée par la Ville pour l'année 2024 à la Caisse des écoles qui finance une partie des voyages scolaires ainsi les actions du Programme de réussite éducative (PRE)

1,7 million €

C'est le montant investi dans la rénovation des écoles, les travaux à la cuisine centrale, la création et l'entretien de nouvelles aires de jeux

300 000 €

C'est le montant investi dans la débitumation de la cour d'école maternelle Henri-Wallon

Une carte de bibliothèque pour tous les CP

Pour développer l'accès de tous aux bibliothèques, une carte d'utilisateur de bibliothèque sera distribuée à tous les CP du territoire d'Est Ensemble à la rentrée scolaire. À l'occasion de l'entrée en CP des jeunes du territoire, Est Ensemble enverra une carte d'utilisateur du réseau des bibliothèques d'Est Ensemble (Bagnolet, Bondy, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-Le-Sec et Pantin) sous la forme d'envoi au domicile de chaque enfant débutant sa scolarité en école élémentaire.

Ce courrier sera envoyé au domicile des familles dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de septembre. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'orientations affirmées d'éducation populaire, d'émancipation et d'épanouissement à travers l'accès à la connaissance, à la culture et à la pratique artistique.



Des ateliers clowns parents-enfants menés par le SAMOVAR dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE).

Activités périscolaires : des règles de réservation assouplies

Le 4 juillet dernier, le Conseil municipal a acté une modification des modalités de réservation des activités périscolaires après une concertation menée avec les parents d'élèves.

La Ville propose, tout au long de l'année, de nombreuses activités périscolaires : accueils de loisirs, restauration scolaire et études du soir. Cette rentrée scolaire est marquée par l'assouplissement des modalités de réservation, de modification ou d'annulation de ces prestations municipales. Cette modification intervient suite à des concertations menées avec les parents d'élèves au cours de l'année scolaire passée.

Désormais, les réservations, modifications et annulations de prestations municipales peuvent être effectuées dans un délai de 24 heures ouvrées avant le jour de l'activité pour l'accueil du matin et du soir et les études. La collectivité a également fait évoluer la tarification des activités périscolaires et extrascolaires. Après plus d'un an d'application de la nouvelle tarification, et notamment ce qui concerne la majoration des tarifs des activités non réservées, il est proposé de baisser la majoration de 50% à 25%. En effet, certaines familles pouvaient rencontrer des difficultés dans le paiement de prestations non réservées et donc majorées.



Si vous ne disposez pas de votre « Clé enfance », rapprochez-vous du service des Prestations municipales service.prestation@ville-bagnolet.fr 01 49 93 60 80 (62 47 ou 66 61). Se connecter à Bajo Services (ville-bagnolet.fr/bajoservices) avec vos identifiants.

BAJO SERVICES

Suite aux démarches de concertation engagées auprès des familles par la municipalité en 2022 et 2023, les modalités de réservation, de modification et d'annulation des activités ont été considérablement assouplies.

Les réservations, modifications et annulations doivent être enregistrées via Bajo Services, le site web ou la nouvelle application pour smartphone « Mon Bagnolet » disponible depuis septembre 2023.

1 - Accueils du matin, soir et étude

Les réservations, modifications et annulations peuvent être effectuées la veille (24h ouvrées) avant le jour de l'activité pour l'accueil du matin, du soir et l'étude.

2 - Pause méridienne et mercredis

Les réservations, modifications et annulations peuvent être effectuées l'avant-veille (48h ouvrées) avant le jour de l'activité pour la pause méridienne et les accueils de loisirs du mercredi, hors vacances scolaires.

MON MÉMO

Réservation des activités périscolaires et extrascolaires

Pendant la période scolaire

1 - Accueils du matin, soir et étude

Pour l'accueil du matin, du soir ou l'étude :	Je réserve, je modifie ou j'annule le :
Lundi	dimanche, avant 10h
Mardi	lundi, avant 10h
Jeudi	mercredi, avant 10h
Vendredi	jeudi, avant 10h

2 - Pause méridienne et mercredis

Pour la pause méridienne et les mercredis :	Je réserve, je modifie ou j'annule le :
Lundi (pause méridienne)	jeudi précédent, avant 10h
Mardi (pause méridienne)	vendredi précédent, avant 10h
Mercredi (pause méridienne - ALSH)	lundi, avant 10h
Jeudi (pause méridienne)	mardi, avant 10h
Vendredi (pause méridienne)	mercredi, avant 10h

L'accueil de loisirs durant les vacances scolaires

	Dates des vacances	Je réserve à partir du :	Je réserve, je modifie ou j'annule avant le :
Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024	vendredi 23 août 2024	vendredi 4 octobre 2024
Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025	lundi 4 novembre 2024	vendredi 6 décembre 2024
Hiver	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025	lundi 6 janvier 2025	vendredi 31 janvier 2025
Printemps	Du samedi 12 au lundi 28 avril 2025	lundi 3 mars 2025	vendredi 28 mars 2025
Été	À partir du samedi 5 juillet	lundi 28 avril 2025	vendredi 20 juin 2025

À Bagnolet, tous mobilisés contre le harcèlement !

3020

numéro dédié aux enfants victimes de harcèlement, gratuit depuis tous les postes.

propose écoute, conseille et oriente.

du lundi au vendredi sauf les jours fériés, et de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h.

3018

en cas de cyberharcèlement, 100% anonyme, gratuit et confidentiel.

les écoutants peuvent obtenir le **traitement rapide de contenus compromettants** sur les réseaux sociaux, notamment dans des situations de chantage

7 jours sur 7, de 9h à 23h

0 800 600 790

ligne téléphonique académique

Chaque académie dispose d'un **numéro de signalement** des situations de harcèlement.

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, appel gratuit depuis un poste fixe.



À l'initiative de la mission pour l'égalité Femmes / Hommes et de lutte contre les discriminations, retrouvez l'ensemble de ces numéros via la web application en flashant ce QR code.

3114

plateforme de prévention du suicide

accompagnement téléphonique par des professionnels du soins, infirmiers ou psychologues spécialement formés sur cette thématique.

numéro gratuit accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24

3018

application mobile / **signalement par tchat** des situations à risque, notamment dans le milieu scolaire

ces signalements sont ensuite **transmis aux réseaux sociaux** pour qu'ils suppriment les contenus en cause

ou à la plateforme Pharos, le portail officiel de signalements de contenus illicites sur internet, pour les cas les plus graves.

accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24

Kolibri

application Kolibri de l'association « Marion la Main Tendue » / application **pour venir en aide aux enfants harcelés ou cyberharcelés** à l'école

permet à l'enfant d'indiquer ses émotions et aux parents, **via un QR code** sur le téléphone de leur enfant, de suivre les évolutions de celles-ci. En cas d'émotions négatives répétées, le parent peut ainsi initier très rapidement un dialogue avec l'enfant pour comprendre pourquoi.

accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24

PAROLE DE



Ndeye Marieme Diop

Conseillère municipale en charge du Tourisme et de l'Enfance

«Après une trêve estivale bien méritée, les jeunes Bagnoletais-es ont retrouvé leurs établissements scolaires avec beaucoup d'enthousiasme, et en parallèle les activités périscolaires qui jouent un rôle important dans notre ville.

En effet, elles favorisent l'inclusion sociale en rassemblant des enfants de différents milieux socio-économiques dans un environnement stimulant et enrichissant où chaque enfant peut s'épanouir pleinement.

De plus, les activités périscolaires offrent à certaines familles des solutions de garde après l'école, ce qui est particulièrement important à Bagnolet car beaucoup de parents peuvent avoir des horaires de travail atypiques. D'où l'importance des réservations ou des annulations dans les délais afin que les services puissent organiser les équipes et apporter un accompagnement de qualité pour les enfants.

Aussi, la Municipalité soucieuse de mieux répondre aux besoins des parents d'élèves a décidé d'initier plusieurs modifications au règlement intérieur en concertation avec les représentants des parents d'élèves.

Ces changements se déclinent ainsi dans les grandes lignes :

Pour les justificatifs d'absence, avec comme nouveauté l'acceptation d'attestation sur l'honneur signée des parents. Sur la majoration d'activités non réservées Monsieur le Maire s'est engagé à la faire baisser de 50% à 25%.

De même, les délais de réservation ou d'annulation de certaines activités, notamment les accueils du matin, et les études du soir seront réduits. L'ensemble de ces modifications vont figurer dans l'édition du nouveau règlement intérieur qui sera adressé aux familles de Bagnolet.»

Des écoles rénovées pour la rentrée

Pendant la période estivale, les services de la Ville ont été mobilisés pour coordonner les travaux de rénovation et d'entretien des écoles. Ces travaux ont été guidés par les priorités suivantes : la sécurité des accès, le confort des élèves et des équipes éducatives, l'adaptation des bâtiments au changement climatique et la diminution des factures d'énergie. Avant la rentrée, les agents municipaux ont procédé à un nettoyage approfondi des locaux, un entretien des espaces verts ainsi qu'un nettoyage des espaces extérieurs grâce à une balayeuse mécanique. La régie municipale a procédé à l'installation de 500 panneaux LEDs dans les écoles ainsi qu'à des travaux de peinture. Le montant total des travaux s'élève à 1,7 million d'euros.



1. École Francine-Fromond

Montant total des travaux en 2024
29 600 euros TTC

- Bloc mur et porte côté réfectoire
- Remplacement sol souple aire de jeux

2. École maternelle Joliot-Curie

Montant total des travaux en 2024
121 500 euros TTC

- Travaux de voirie dans la cour
- Remplacement sol souple jeu

3. École maternelle Travail

Montant total des travaux en 2024
9 500 euros TTC

- Alarme anti-intrusion

4. École maternelle Jean-Jaurès

Montant total des travaux en 2024
70 800 euros TTC

- Portes et châssis 2 classes
- Système d'accès visiophonie
- Porte double dortoirs avec stores

5. École maternelle Henri-Barbusse

Montant total des travaux en 2024
373 000 euros TTC

- Réfection toiture

6. École maternelle Henri-Wallon

Montant total des travaux en 2024
300 000 euros TTC

- Débitumation cour d'école

7. École maternelle La Capsulerie

Montant total des travaux en 2024
70 000 euros TTC

- Remplacement de stores
- Visiophonie et contrôle d'accès
- Clôture

8. École élémentaire Joliot-Curie

Montant total des travaux en 2024
147 000 euros TTC

- Rampe d'accès terrain de sport
- Vitrage et 2 stores
- Rénovation logement

9. École maternelle Jules-Ferry

Montant total des travaux en 2024
126 500 euros TTC

- Sas d'entrée
- Remplacement 2 blocs portes
- Réfection complète WC salle polyvalente
- Remplacement porte
- Bloc-porte sanitaires
- Remplacement jeu (cour patio)
- Création d'un nouveau jeu (cour 3)
- Remplacement rénovation (cour 2)
- Contrôle d'accès

10. École élémentaire Jean-Jaurès

Montant total des travaux en 2024
85 800 euros

- Système d'accès visiophonie
- Changement portail d'entrée école
- Changement urinoir par des WC

11. École Jules-Verne

Montant total des travaux en 2024
91 450 euros TTC

- Châssis fenêtres 2 classes
- Reprise évacuation WC
- Changement urinoirs par des WC
- Issue de secours

École Eugénie-Cotton

Montant total des travaux en 2024
24 000 euros TTC

- Faux-plafond à éclairage LED
- Châssis occultants

École élémentaire Jules-Ferry

Montant total des travaux en 2024
22 500 euros TTC

- Changement armoire électrique
- Contrôle d'accès

École maternelle Paul-Langevin

Montant total des travaux en 2024
10 500 euros TTC

- Remplacement d'un jeu

École élémentaire Paul-Langevin

Montant total des travaux en 2024
21 000 euros TTC

- Changement de 3 portes



Ateliers participatifs

Une œuvre de Kandinsky prend vie au parc départemental Jean-Moulin / Les Guilands

C'est le nouveau projet de l'association Au Milieu, qui anime depuis deux ans un lieu de co-construction ouvert à tous, la Cour carrée du parc départemental Jean-Moulin / Les Guilands. Au Milieu a pour vocation de favoriser l'accès à l'artisanat grâce à des événements, des ateliers et des chantiers participatifs destinés à tous les publics. Depuis le mois d'avril, l'association travaille à un projet artistique et social unique: transformer une œuvre du célèbre peintre Kandinsky en une construction en trois dimensions au service des habitants. Cette installation de 600m² a été imaginée par Hocine Ben Ali architecte et artiste peintre plasticien.

Une installation construite avec les habitants

Une création dans laquelle les visiteurs pourront déambuler et qui comprendra des mobiliers de détente, un mur d'expression libre, des gradins, un mur de projection, des espaces de jeux et de sports ainsi qu'une scène d'expression corporelle et musicale. Après une première phase de sensibilisation artistique aux œuvres de Kandinsky, les ateliers participatifs ont démarré cet été afin de concevoir la maquette de l'installation. «Ce projet mêle peinture, architecture, aménagement urbain tout en permettant aux habitants de se réapproprier leur territoire.», souligne Estelle Pastout, co-fondatrice d'Au Milieu.

L'équipe d'Au Milieu s'attelle désormais à la fabrication des volumes qui composeront l'œuvre dans le cadre de chantiers participatifs ouverts à tous les habitants, des jeunes des centres socioculturels, des élèves des accueils de loisirs ou des personnes en insertion professionnelle. L'inauguration du lieu est prévue dans le courant du deuxième trimestre 2025.

+ D'INFOS:
Au Milieu
 contactaumilieu@gmail.com
 aumilieu.org



Rue aux écoles

La rue Paul-Bert dessinée par les enfants

Le projet «La Rue est à Nous Tou·te·s» s'inscrit dans l'expérimentation «La Rue aux écoles» menée par la Ville depuis trois ans aux abords de plusieurs écoles bagnoletaises. Ce dispositif a pour objectif de sécuriser le chemin vers l'école, à favoriser les mobilités douces et à transformer les abords des écoles. Dans le cadre de cette expérimentation, des barrières ont ainsi été installées par la Ville sur le tronçon de la rue Paul-Bert qui abrite l'entrée de l'école Jules-Ferry. Le dispositif «La Rue aux écoles» permet d'arrêter la circulation aux heures d'ouverture et de fermeture des écoles. Le projet «La Rue est à Nous Tou·te·s» est porté par l'association Hyperlieu, en lien avec des parents d'élèves et des habitants du quartier Les Coutures. La dernière action en date a été un marquage au sol de la rue Paul-Bert avec des dessins imaginés par les enfants. L'objectif est de marquer le changement de statut de la rue. D'autres actions seront organisées pour pérenniser ce dispositif.



Une rue transformée en terrain de jeu

Une partie de la rue Paul-Bert abrite désormais des dessins d'enfants qui invitent au jeu: marelle-papillon, parcours sportifs, etc. Aline Fryet, une étudiante du Campus Fonderie de l'image, encadrée par l'association Hyperlieu, a travaillé plusieurs mois sur ce projet dans le cadre de ses études en lien avec les habitants et les enfants du quartier. En mars dernier, un cycle d'ateliers avec un groupe d'enfants a ainsi été mis en place au centre socioculturel Les Coutures. Ces ateliers ont notamment permis de recueillir les envies des enfants concernant les dessins et leurs usages dans cet espace urbain. En avril dernier, les enfants ont pu reproduire ces dessins sur la rue Paul-Bert. Lors de cet évènement, les enfants ont pris possession de la rue et se sont amusés en sécurité sur les parcours qu'ils ont imaginés.

Améliorations du cadre de vie



Place Sesto-Florentino, des brumisateur ont été installés pour palier aux fortes chaleurs pendant l'été.



Suite à la proposition des habitants sur le budget participatif du département, trois plantations supplémentaires sur le terre-plein, rue Adélaïde-Lahaye.



La place Salvador-Allende dispose, à présent, de son point d'eau.

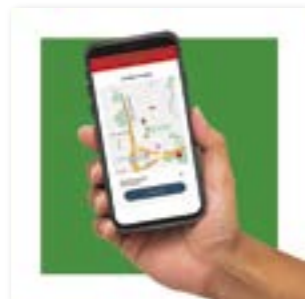


Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, se rend sur le chantier de la rue des Rigondes qui durera deux mois.

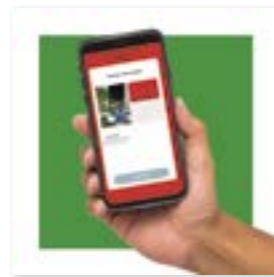
Comment signaler un incident via l'application Mon Bagnolet en 3 minutes max ?



1 Je choisis le bouton « signaler un incident » et je sélectionne une catégorie Espaces verts / Propreté / Voirie.



2 L'appli géolocalise elle-même l'endroit où je me situe. J'appuie sur continuer.



3 Je décris l'incident constaté et j'ajoute, au besoin, une photo. Je renseigne mes coordonnées puis j'appuie sur continuer et je reçois un mail de confirmation.

L'application permet aux habitants de signaler à différents services de la Ville (espaces verts, propreté, voirie) des incidents constatés sur la voie publique de la commune grâce à un système de géolocalisation et la possibilité d'envoyer une photo des lieux.

Téléchargez l'application

Mon Bagnolet



Opérations coup de balai



Coup de balai et taille des arbres à La Capsulerie.



Coup de balai, rue Étienne-Marcel.



Coup de balai et entretien des espaces verts, rue Jules-Verceyusse.



PAROLE DE



Anne Gerval

Adjointe au Maire en charge du Cadre de vie, de la Propreté et de la Transformation du Pôle Gallieni

« La Propreté est l'affaire de tous. Comme pour nos voisins (Montreuil, Les Lilas, Romainville..) les traitements quotidiens ne sont pas suffisants au regard de la densité des quartiers. Pour cette raison, des choix technologiques ont été et seront mis en œuvre pour améliorer le cadre de vie.

Tout d'abord, avec le nouveau marché de collecte avec Est Ensemble et la mise à disposition de l'appli « Mon Bagnolet » (relais avec les habitants) qui permet, entre autres, de prendre en charge les plaintes traitées par les différents interlocuteurs concernés.

Enfin prochainement, des corbeilles compacteuses solaires et des corbeilles bi-flux seront installées afin de favoriser les gestes éco-citoyens. Les déchets pourront être triés améliorant ainsi le recyclage. La mise en place de ce dispositif se fera sur plusieurs années pour équiper chaque quartier. »

FESTIVAL

Samedi 14 septembre 2024 de 16h à 23h

Dans le cadre du festival Cour Circus

Le collectif Jamalafak et l'association Au Milieu proposent une série de concerts. Buvette et restauration sur place. 16h: D-Joon mix. 18h: Mary May (pop-soul Indé). 19h30: Marcela (chanson tsigane). 21h: bal El West (rock marocain).

Parc départemental Jean-Moulin / Les Guilands, Cour carrée: 43-45, rue Charles-Delescluze

JOURNÉES

Samedi 21 septembre 2024 de 11h à 12h30

Journées du Matrimoine

La Médiathèque de Bagnolet organise une visite guidée du cimetière Pasteur en compagnie de Camille Paix, journaliste et créatrice du compte Instagram Mère Lachaise qui parcourt les cimetières à la recherche des femmes qui ont marqué l'histoire.

+ D'INFOS & INSCRIPTIONS:

☎ 01 83 74 59 35
✉ mediatheque.bagnolet@est-ensemble.fr

Dimanche 22 septembre 2024 à 17h30

Série documentaire

À l'occasion des Journées du Patrimoine, une projection spéciale «Mémoires Est Ensemble, à la rencontre des mémoires de nos territoires».

Cin'Hoche: 6, rue Hoche

+ D'INFOS:

☎ 01 83 74 56 80

ART

Samedi 5 et dimanche 6 octobre 2024 de 10h à 19h

Portes ouvertes des ateliers d'artistes

Pour le plus grand plaisir des amateurs d'art, les artistes bagnoletais ouvrent leurs portes à la découverte des coulisses de la création. Horaires sous réserve des contraintes inhérentes à chaque atelier.

+ D'INFOS:

✉ ville-bagnolet.fr

COLLECTE

Mercredi 11 septembre 2024 de 14h30 à 19h

Don de sang

La Ville accueille une collecte de don de sang de l'Établissement français du sang (EFS). Il est conseillé de prendre rendez-vous en ligne avant la collecte: dondesang.efs.sante.fr

Hôtel de Ville, place Salvador-Allende, salle des Pas-perdus

CINÉMA

Samedi 14 septembre 2024 à 18h45

Avant-première du film:

Ni Chaines, ni Maîtres

De Simon Moutairou. France. 2023. 1h38

1759. Isle de France (actuelle île Maurice). Massamba et Mati, esclaves dans une plantation, vivent dans la peur et le labeur. Lui rêve que sa fille soit affranchie, elle de quitter l'enfer vert de la canne à sucre. Une nuit, elle s'enfuit. Massamba n'a d'autre choix que de s'évader et devient un «marron», un fugitif qui rompt avec l'ordre colonial.

Cin'Hoche: 6, rue Hoche

+ D'INFOS:

☎ 01 83 74 56 80

ÉCOLOGIE

Mardi 17 septembre 2024 de 19h à 20h30

Semaine européenne de la mobilité

Webinaire (en visioconférence sur Zoom). Êtes-vous prêts à passer à la voiture électrique? L'ALEC-MVE répond aux idées reçues sur la filière électrique et ses enjeux environnementaux grâce à un webinaire qui sera présenté avec Avere France. Gratuit. Inscription obligatoire.

+ D'INFOS:

✉ agence-mve.org

Samedi 21 septembre 2024 de 14h à 19h

World Cleanup Day

Dans le cadre de la 7^e édition du World Cleanup Day, des animations auront lieu sur la dalle Sesto-Fiorentino à l'initiative de la Ville. Le SYCTOM propose une animation interactive avec le public sur le thème de «prendre soin de son quartier». Est Ensemble et ses éco animateurs seront également présents dans un stand. Une buvette tenue par l'Entreprise à but d'emploi (EBE) proposera la vente de boissons et de gâteaux. La compagnie Corosol propose un spectacle sur le thème des déchets jetés par la fenêtre (16h-17h) pour tout public. Le centre socioculturel La Fosse-aux-Fraises organise une collecte de déchets d'envol à La Capsulerie à laquelle les habitants sont invités à participer.

Dalle Sesto-Fiorentino

+ D'INFOS:

✉ direction.environnement@ville-bagnolet.fr

SORTIE SENIORS

Jeudi 19 septembre 2024

Jardin des serres d'Auteuil

Le charme d'une architecture de la fin du XIX^e siècle, l'exotisme des plantes tropicales originaires de pays lointains et la richesse végétale d'un jardin botanique. 5€. Inscription obligatoire (sous réserve de disponibilités).

+ D'INFOS & RÉSERVATIONS:

☎ 01 49 93 66 90

EXPOSITIONS

Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024

L'échangeur, connexion et évolutions

L'exposition retrace la naissance de l'échangeur de Bagnolet dans les années 60. Sa construction a entraîné une profonde mutation de la ville et notamment dans le quartier Centre-Sud. Cette infrastructure doit maintenant évoluer pour s'adapter aux nouveaux enjeux du XXI^e siècle.

Château de l'Étang: 198, avenue Gambetta

Entrée libre - Du lundi au vendredi de 10h à 18h

Centre commercial Bel Est: 28, avenue du Général-de-Gaulle

+ D'INFOS:

☎ 01 49 93 60 17 / 61 53

✉ chateau@ville-bagnolet.fr

Jusqu'au 4 octobre 2024

Histoires de pierres

Les œuvres de la sculptrice Paula Gellis sont une invitation à un voyage dans le temps et l'espace. Elle fait jaillir des pierres brutes, des nœuds du bois, les divinités antiques, les figures artistiques du passé.

Château de l'Étang: 198, avenue Gambetta

Entrée libre - Du lundi au vendredi de 10h à 18h

+ D'INFOS:

☎ 01 49 93 60 17 / 61 53

✉ chateau@ville-bagnolet.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 3 octobre 2024 à 18h30

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook et le site internet de la Ville.

Salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville, place Salvador-Allende

CONSEIL DE QUARTIER

Lundi 7 octobre 2024 à 19h

Les conseils de quartier sont des lieux d'échanges démocratiques entre la municipalité et les habitants. Vous souhaitez aborder un sujet en particulier? Contactez vos référents: referents-coutures@ville-bagnolet.fr

Centre socioculturel Les Coutures: 37, rue Jules-Ferry

BANQUET

Samedi 21 septembre 2024 de 14h à 22h

Le «Banquet de fou» fête le vivant, la diversité et la nature en ville! Organisée de manière participative et écoresponsable avec des habitants des acteurs locaux de Bagnolet et Montreuil, cette journée festive prend la forme d'un petit village disposé autour d'une grande table de banquet. De nombreux ateliers et animations à la fois artistiques, culinaires, ludiques et pédagogiques seront proposées sur le thème d'Alice aux pays des merveilles.

Parc départemental Jean-Moulin / Les Guilands, Cour carrée: 43-45, rue Charles-Delescluze

+ D'INFOS & RÉSERVATIONS:

✉ collectifsirenes@gmail.com

FORMATION

Mercredi 25 septembre 2024

«Financer un projet culturel»

La formation comprend des apports théoriques, de la maîtrise d'outils, des cas d'usages et une mise en pratique sur les terrains personnels des participants. Gratuit (sur inscription).

Le Sample: 18, avenue de la République

+ D'INFOS & INSCRIPTIONS:

✉ contact@lesample.fr

@le_sample_bagnolet

DANSE

Du 30 septembre au 4 octobre 2024

_Ground

Un spectacle de danse chorégraphié par Diego «Odd Sweet» Dolciami qui explore l'évolution des danses de club à travers différentes générations, depuis les débuts du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui et raconte des histoires de la vie quotidienne.

Théâtre Le Colombier: 20, rue Marie-Anne-Colombier

+ D'INFOS & RÉSERVATIONS:

☎ 01 43 60 72 81

✉ reservation@lecolombier-langaja.com

CONCERT/CHANSON

Vendredi 4 octobre 2024 à 20h

Gatica

Gatica propose des chansons ensoleillées mêlant le charango, le cuatro vénézuélien en espagnol et en français.

Théâtre Les Malassis: rue Julian-Grimau

Entrée gratuite

+ D'INFOS:

✉ culture@ville-bagnolet.fr

Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

L'été s'achève et avec lui, la fête exceptionnelle qu'ont été les Jeux Olympiques pour toute la France, Paris, et la Seine-Saint-Denis.

Bagnolet, grâce à l'engagement de son maire, Tony Di Martino, n'a pas été en reste, avec notamment l'accueil de la flamme olympique le 25 juillet. Cette journée a été une réussite, les Bagnoletaises et Bagnoletais ont été nombreux au rendez-vous, et ont participé à la fête qui a eu lieu, sur la place de la mairie, grâce à la participation de la Fédération Française de danse et de break.

Les Jeux Olympiques ont aussi été l'occasion pour de nombreux habitants de notre ville d'assister à des épreuves, via les associations sportives de notre ville, les centres de loisirs ou encore les centres socioculturels.

Enfin, à l'heure où certaines villes semblent tardivement se réveiller et réclamer un héritage des jeux olympiques qui leur serait soi-disant « dû », nous ne pouvons que nous réjouir du fait que l'action bien en amont de Bagnolet, son maire en tête, ait permis d'obtenir que le bassin d'entraînement des nageurs olympiques soit démonté et réinstallé à Bagnolet, en lieu et place de notre piscine vieillissante.

Bagnolet sera ainsi dotée d'une piscine qui permettra à tous, petits et grands, de profiter d'un équipement de qualité!

La grande fête des Jeux Olympiques n'est pas encore terminée puisque les épreuves des jeux paralympiques se déroulent en ce début septembre et qu'elles seront, elles aussi, l'occasion de pour toutes et tous de vibrer en commun pour les exploits de nos athlètes!

Il nous reste à souhaiter une bonne rentrée à toutes et tous, élèves, personnels de la communauté éducative et parents pour cette nouvelle année scolaire qui débute et à donner rendez-vous au traditionnel forum de la vie associative qui se tiendra le samedi 14 septembre!

Groupe SSCR

Écolos Solidaires, Citoyen·ne·s et Radicaux

Pour une rentrée à gauche toute!

À Bagnolet et en Seine-Saint-Denis, les résultats des élections sont très favorables à la gauche et l'extrême-droite ne fait pas recette et c'est tant mieux. Mais on sait qu'au niveau national, l'extrême-droite a progressé de façon spectaculaire. La société française se « droitiserait » donc? C'est ce que prétendent politiques et médias dominants. Les élections montreraient le retour des valeurs conservatrices et traditionnelles de la droite-rejet de l'immigration, famille, ordre, mérite.

Ce n'est pas si simple. Un livre publié en cette rentrée, La Droitisation française, mythe et réalités (PUF), montre au contraire, données statistiques à l'appui, une droitisation de la scène politique et médiatique, en décalage avec une société plus tolérante qu'il y a un demi-siècle. La nouveauté du RN résidant plutôt dans sa capacité à séduire l'électorat le plus âgé et déjà conservateur. Sur le long terme, la société française a progressé dans le sens de la tolérance sur l'homosexualité, les rapports de genre, l'immigration.

Pourquoi c'est important? Si l'on considère que nos concitoyens sont majoritairement sexistes, homophobes, racistes ou anti-pauvres, alors on va raser les murs! Au contraire, si on sait que la tolérance et l'ouverture aux autres ont progressé, on va continuer à faire des efforts pour s'adresser à tout le monde et argumenter pour tous les droits humains, l'égalité sociale, l'écologie et la défense des services publics. Et on va gagner!

En attendant, c'est la rentrée scolaire, un moment très important pour tous les enfants, leurs parents, les enseignant.e.s et les autres personnels de l'école. Nous souhaitons qu'elle se passe dans les meilleures conditions pour chacun.e. Nous serons présent.e.s à vos côtés pour débattre et se mobiliser encore et encore pour l'école.

Plus d'infos: ecolossolidaires.org
Co-président·e·s: Jean-Claude Oliva, Édith Félix, Hamid Chair
valerie.bille@ville-bagnolet.fr
gyongyi.biro@ville-bagnolet.fr
hamid.chair@ville-bagnolet.fr
edith.felix@ville-bagnolet.fr
jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

Bagnolet en Commun (soutenu par EELV)

Bonne rentrée!

Au début de l'été, après une incompréhensible dissolution de l'Assemblée nationale, le Nouveau Front Populaire (NFP) est arrivé en tête des législatives. Nous nous félicitons de la hausse de la participation, partout en France et notamment à Bagnolet, où la jeunesse et les quartiers populaires se sont particulièrement mobilisés pour bloquer le Rassemblement national, en finir avec le macronisme et donner un espoir de transformation sociale et écologique à notre pays.

La gauche a su s'unir et est déterminée. Lucie Castets, candidate unitaire au poste de Première ministre en est le symbole. Mais le refus du Président de la République de la nommer est inédit et inquiétant. Sa crainte est qu'un gouvernement de la gauche et des écologistes prenne les mesures plébiscitées par les Français-es: hausse du SMIC, abrogation de la réforme des retraites, bifurcation écologique, investissement massif dans les services publics, notamment pour la santé et l'éducation.

Cette priorité d'une action publique qui protège et prépare l'avenir, nous la menons avec nos moyens à Bagnolet. En cette rentrée scolaire nous instaurons la gratuité des fournitures scolaires, mesure du programme du NFP. Elle se décline plus largement dans la priorité à l'éducation, avec des investissements importants dans le bâti scolaire, de l'innovation pédagogique, des mesures de persistance scolaire, de lutte contre le harcèlement et une priorité donnée à l'excellence. Pour cela nous sommes allés chercher des fonds européens afin de renforcer notre politique.

Remercions à ce titre l'ensemble des agent·e·s de notre commune, notamment ceux de l'éducation. Leur engagement est le gage de la réussite de l'ensemble des élèves, aux côtés de celui des personnels de l'Éducation nationale qui font montre d'un formidable travail alors qu'un plan d'urgence pour l'éducation se fait toujours attendre dans notre département.

Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à l'ensemble des enfants, des familles, des agents municipaux ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative.

Édouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Abdelkrim Karmaoui, Anne de Rugy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Bonne rentrée

La pause estivale s'achève.

L'été aura été particulier à bien des égards. D'abord porté par la ferveur olympique, cette joie collective que seul le sport peut faire naître. Et par la fierté d'avoir vu concourir tant d'athlètes bagnoletais. Merci à Ameline Douarré, Zohra Kehli, Koumba Larroque et Mamadassa Sylla de nous avoir fait vibrer.

La parenthèse olympique se referme et avec elle la torpeur estivale ayant relégué au second plan l'irresponsabilité d'un chef de l'État et d'un camp présidentiel minoritaires, qui non contents d'avoir joué l'avenir de la démocratie sur un coup de poker, refusent désormais le verdict des urnes.

À l'heure, où nous rédigeons cette tribune, plus d'un mois après les élections législatives, la France n'a toujours pas de nouveau Premier ministre et Emmanuel Macron continue de refuser d'appeler Lucie Castets à former un nouveau gouvernement alors que le Nouveau Front Populaire est arrivé en tête. Certes, le NFP, qui a remporté 190 sièges, n'a pas de majorité à l'Assemblée, mais il a cette légitimité sortie des urnes qui ne peut être contestée. Et un programme de rupture sur lequel doit être basé le projet du futur gouvernement. La victoire du 7 juillet a suscité un immense espoir après sept années d'autoritarisme brutal. Et l'espoir suscité ne doit pas être déçu, d'autant moins qu'il y a urgence à combattre la menace nationale-populiste et l'extrême-droite, plus fortes que jamais. Qu'il y a urgence à répondre aux besoins sociaux, à agir pour davantage de justice environnementale. La cantine gratuite, l'indexation des retraites, le blocage des prix de première nécessité, l'abrogation de la loi retraite, autant de mesures que les Français attendent.

Il appartient au Nouveau Front Populaire de gouverner.
Bonne rentrée à tous!

Retrouvez-nous:
ensemblepourbagnolet.fr
ensemblepourbagnolet@gmail.com

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet
Retrouvez-nos articles sur :
ensemblepourbagnolet.com

Citoyens Indépendants

À toutes et à tous, une très belle reprise et une bonne rentrée à Bagnolet

En ce mois de septembre 2024, voici venue l'heure de la reprise qui s'annonce festive dans notre ville, à l'image du traditionnel Forum des associations le 14 septembre au parc des époux Audin, qui donne le coup d'envoi de la rentrée en rassemblant chaque année plusieurs milliers de visiteurs et met en lumière toute la vitalité de notre tissu associatif.

La rentrée scolaire, pour les plus anciens comme pour les enfants d'aujourd'hui, la cour d'école se résume la plupart du temps à un grand espace de béton parfois agrémenté de quelques airs de jeux, de buts de football ou de paniers de basket.

À l'heure où nous devons repenser l'espace public pour l'adapter aux exigences climatiques et pour mieux le partager, notre programme de végétalisation érigé en priorité pour la municipalité qui a démarré avec l'école Eugénie-Cotton, et se poursuit avec l'école Henri-Wallon s'inscrit dans cette ambition de réaménager les cours d'écoles, afin d'en faire de vrais outils de bien-être et de pédagogie pour les enfants et les enseignants.

Les travaux suivront dans d'autres écoles de la ville jusqu'en 2026, pour ne faire des cours d'antan que de lointains souvenirs. Ces aménagements paysagers dans les cours d'écoles s'inscrivent dans une vision plus globale pour redonner toute sa place à la nature dans la ville et redéfinir les usages de notre environnement urbain.

Enfin, à l'heure du retour en classe, nous avons une pensée toute particulière pour les élèves, les familles et les équipes enseignantes qui savent pouvoir compter sur la mobilisation des élus et des services de la Ville, sur notre accompagnement au quotidien pour garantir les meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes bagnoletais-es.

Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé, Jules Ragueneau
elus.ci@ville-bagnolet.fr

Chercher le sens

Clod est illustrateur de presse. Installé depuis trente ans à Bagnolet, il collabore avec de nombreux quotidiens et magazines tout en menant des projets à impact social qui donnent du sens à son travail.



« Je travaille actuellement sur une illustration pour *Le Parisien* que je dois rendre ce soir », explique Clod, en cette fin du mois d'août lors d'un entretien avec le BajoMag'. À 54 ans, son travail s'affiche régulièrement dans les colonnes d'*Ouest-France*, du journal *Les Échos* ou du magazine *Que Choisir?* Le Bagnoletais crée également des illustrations pour des associations ou des ONG, comme La Ligue contre le cancer ou l'UNICEF. « Cela donne du sens à mon travail et c'est gratifiant de contribuer à quelque chose d'utile », explique Clod. La mobilité, et plus particulièrement le vélo, est l'un de ses thèmes de prédilection. Après avoir illustré les pages du livre « 50 bonnes raisons de faire du vélo » publié l'été dernier aux éditions Makisapa, le Bagnoletais a signé les illustrations de « L'Art du vélo », publié en mai dernier aux éditions Payot. « J'ai toujours fait du vélo depuis tout petit avant que ce thème devienne un enjeu important des politiques publiques », confie-t-il.

blog. Des textes dans lesquels il partage son quotidien d'illustrateur indépendant où les moments de doute succèdent aux instants de joie. Un métier qui le passionne toujours autant après vingt-cinq ans de création.



+ D'INFOS :

Le site présente les différentes illustrations et dessins de Clod. Vous pourrez également lire les textes publiés dans son blog. Un espace de vente permet de commander des tirages de ses illustrations.

clod-illustrateur.fr

Hôtel de Ville

Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : fermé le matin, 13h30-17h
Samedi : 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi : 8h30-19h
Samedi : 8h30-13h
Sans rendez-vous : 8h30-9h30 et 16h-17h45

Centre municipal dentaire
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-19h
Samedi : 9h-13h

Centre de planification et d'éducation familiale, 01 49 93 61 97

Consultations en psycho-traumatologie
Un jeudi sur deux : 9h30-14h
Vendredi : 9h30-16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres de Protection maternelle infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye - 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie - 01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas - 01 43 60 33 21

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes)
94, rue Lénine - 01 43 60 13 80

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble Médiathèque de Bagnolet
1, rue Marceau - 01 83 74 59 35

Clinique Floréal
40, rue Floréal - 01 48 97 72 00 (24h/24)

Commissariat des Lilas
55/57, boulevard Eugène-Decros
93260 Les Lilas - 01 41 83 67 00

Police secours 17 - Samu 15
Pompiers 18 ou 112 (portable)
Sida info service 0 800 840 800
Allô drogue 0 800 23 13 13
Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28
Allô enfance maltraitée 24h/24 119
Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700
N° d'aide aux victimes 08 842 846 37
SOS Victimes 01 41 60 19 60
Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

Pharmacie de garde
Pharmacie de La Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37



Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°93 - septembre 2024
Édité par la Mairie de Bagnolet - BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication: Tony Di Martino
Directrice de la rédaction: Chloé Filot
Rédacteur en chef: Eric Mugneret
Rédaction: Sadya Messaoudi
Conception graphique et direction artistique: Julie Lucas



Menus de septembre

Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Egalim.

Lundi 9	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13
Lentilles vinaigrette échalottes Boulettes de mouton & bœuf sauce provençale Carottes persillées Clafoutis carotte, pommes de terre, mozzarella Yaourt aromatisé vanille bio Fruit de saison	Menu végétarien Tomates vinaigrette Boullgour bio sauce tajine marocain, pois chiche, raisins secs Gouda Yaourt aux fruits	Melon Rôti de dinde au jus Penne bio Penne bio, légume mexicain, tomates cerise Fromage blanc bio, sucre Fruit de saison Goûter: cake nature, lait, compote pomme bio	Salade coleslaw Merlu sauce oseille Dahl lentilles vertes, riz, amande Riz bio Fromage fondu Compote pomme/abricot allégée en sucre	Concombre crème persil Cordon bleu Pané blé/épinards Haricots verts bio à l'ail Brie Chou vanille
Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20
Melon jaune Hoki sauce armoricaine Coquillettes bio Coquillettes sauce fèves, pesto, cantal rapé Fromage frais Compote pomme allégée en sucre	Salade verte vinaigrette Sauté de bœuf sauce moutarde Purée de carottes Parmentier lentilles corail et carottes Edam Flan Pasta de nata	Menu végétarien Terrine de légumes mayonnaise Omelette au fromage Pommes de terre wedges Fromage Fruit de saison bio Goûter: Yaourt nature sucré et pain bio, confiture	Betteraves "Voronoff" Nuggets de poisson Nuggets de blé Ratatouille, riz Yaourt nature, sucre Fruit de saison	Menu végétarien Salade de tomates vinaigrette Gratin de pommes de terre, courgettes, basilic Petit fromage blanc aux fruits Dessert lacté vanille nappé caramel
Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27
Radis beurre Sauté de dinde sauce charcutière Boullgour bio Boullgour bio (sauce haricots rouges, pois chiche, tomates, graines de tournesol) Fromage Mousse au chocolat au lait	Tomates, maïs vinaigrette huile de noix Rôti de bœuf au jus Omelette Légumes "Maillot" (carottes, haricots verts, petits pois, pommes vapeur) Fromage frais Compote poire allégée en sucre	Menu végétarien Céleri rémoulade Pizza tomate, emmental, mozzarella Salade verte Yaourt aromatisé framboise bio Fruit de saison Goûter: biscuit nappé chocolat, fruit, jus de pommes bio	Carottes râpées bio Colin d'Alaska pané, riz soufflé Nuggets au fromage Épinards bio, béchamel Fromage blanc bio et sucre Moelleux aux pommes	Crêpe emmental Couscous boulettes de bœuf Couscous végétal (semoule, légumes, pois chiche, raisins secs, fèves de soja) Brie Fruit de saison bio
Lundi 30	Mardi 1 ^{er} octobre	Mercredi 2	Jeudi 3	Vendredi 4
Tomates vinaigrette Aiguillettes de poulet sauce forestière Purée de pommes de terre Parmentier à l'égrené végétal Fromage frais Compote pomme/abricot allégée en sucre	Menu végétarien Salade verte vinaigrette Farfalle sauce champignons à la crème et noisettes Yaourt nature bio, sucre Gaufre au chocolat	Haricots rouges, tomates, épices du Chili Sauté de veau marengo Saucisse végétale Haricots verts bio Petit fromage blanc aux fruits Fruit de saison Goûter: cake nature, fruit et lait bio	Taboulé (semoule bio) Brandade de poisson parfumé au massalé Gratin de chou-fleur, béchamel au curcuma, mimolette gratinée Yaourt bio, cubes de pommes/poires	Taboulé Rôti de porc au jus Fondant au fromage de brebis Brocolis Tomme noire Fruit de saison bio

Service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf les jours fériés).
Réservation : 01 49 93 60 36.

Maquette et infographie: Vanessa Panconi, Ivanoel Barreto
Photographie: Guillaume Ison
BajoMag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@villebagnolet.fr

ISSN: 0767-8525 - Dépôt légal: septembre 2024
Imprimé par Groupe Moraüt
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



Papier issu de forêts gérées durablement

PORTES OUVERTES

DES ATELIERS D'ARTISTES

Samedi 5
et dimanche 6
octobre 2024
10h à 19h*

* sous réserve des contraintes inhérentes à chaque atelier



Scannez-moi
pour +
d'Infos

VILLE-BAGNOLET.FR

